

Étude Harris Interactive pour Présanse : enjeux de santé et de sécurité au travail

Quelle est la perception actuelle des salariés de TPE/PME ?

Après avoir interrogé les employeurs de TPE/PME sur l'action des Services de Santé au Travail Interentreprises (SSTI), Présanse, représentation nationale des SSTI, a cherché à mesurer et décrypter la perception qu'ont les salariés des TPE/PME quant aux enjeux de santé et de sécurité au travail. Cette étude originale intervient dans le cadre d'une remise en question du système d'acteurs œuvrant dans le champ de la santé au travail en France. Présanse souhaite ainsi contribuer à la concertation des partenaires sociaux et aux réflexions du gouvernement en apportant des données exprimant la réalité du terrain. Ce travail minutieux et indépendant permet de battre en brèche un certain nombre d'idées reçues sur l'image supposément dégradée des SSTI et de leurs actions, ces critiques ne reposant pas, jusqu'ici, sur des données chiffrées.

Les Services de Santé au Travail bénéficient d'une bonne image d'ensemble auprès des salariés de TPE/PME

Environ sept salariés sur dix (71%) déclarent avoir une bonne image des SSTI et six salariés sur dix se montrent satisfaits de l'accompagnement du Service de Santé au Travail de leur entreprise. Ces Services de Santé au Travail sont très généralement considérés comme indispensables (71%) et à l'écoute des salariés (60%). De manière générale, les enjeux de santé et sécurité au travail sont reconnus comme bien pris en compte par les entreprises (73%). Les salariés sont avant tout satisfaits de la proximité du centre de santé (66%) et du professionnalisme des intervenants (66%).

71%

des salariés déclarent avoir une bonne image des SSTI.

6 salariés sur 10

se montrent satisfaits de l'accompagnement du Service de Santé au Travail de leur entreprise.

66%

des salariés sont satisfaits de la proximité de leur centre de santé et du professionnalisme des intervenants.

71% des sondés

considèrent les SSTI comme indispensables

et **60%**

considèrent qu'ils sont à l'écoute des salariés.

Une connaissance partielle des missions des professionnels de la santé et de la prévention en entreprise...

61% des salariés interrogés déclarent avoir bénéficié de l'intervention d'un Service de Santé au Travail dans leur entreprise au cours des trois dernières années et 83% des salariés connaissent au moins une des missions proposées par le Service de Santé au Travail de leur entreprise. Pour rappel, aujourd'hui, l'action des SSTI est articulée autour de quatre missions légales indispensables les unes aux autres :

- Action en entreprise,
- Surveillance de l'état de santé,
- Conseil,
- Traçabilité et veille sanitaire.

Cette connaissance des rôles des professionnels de santé en entreprise pourrait s'améliorer : 43% des sondés connaissent chacune des missions des SSTI.

Par exemple, un peu plus de la moitié des salariés savent qu'ils peuvent demander à tout moment la consultation d'un médecin du travail (55%) et ainsi, ils sont moins d'un salarié sur cinq à avoir demandé la visite d'un professionnel de santé en dehors des visites obligatoires.

Des salariés se montrant réceptifs à de nombreuses idées concernant l'amélioration de leurs relations avec leur Service de Santé au Travail

Avoir un interlocuteur unique pour les sujets en lien avec la santé au travail (79%), avoir la possibilité d'autoriser le partage sécurisé des informations de santé au travail avec son médecin traitant (78%) et bénéficier d'examens complémentaires dépassant le cadre strict de la santé au travail (78%), sont des possibilités attendues par les salariés.

Une étude nécessaire dans un contexte de réforme

Le rapport remis en août par la Députée du Nord Charlotte Lecocq, en réponse à une commande du Premier Ministre, propose de transformer radicalement le modèle de la santé au travail en France, faisant abstraction de la dynamique actuelle de transformation des Services de Santé au Travail Interentreprises (SSTI) initiée depuis la loi Travail de 2016, et sans disposer de données sur l'image ou les résultats réels des services.

La perception exprimée dans la présente étude contraste avec les verbatims plutôt négatifs recueillis par la mission conduite par Madame Lecocq et qui justifiaient pour partie une remise en cause profonde.

Contact presse :

Boris Cavaglione – Agence Epoka pour Présanse – 06 84 84 37 53
bcavaglione@epoka.fr

À propos de Présanse : Association à but non lucratif, Présanse est l'organisme représentatif des Services de Santé au Travail Interentreprises. Il en regroupe 240, couvrant tout le territoire national, employant 17 000 collaborateurs dont près de 4 700 médecins du travail. <http://www.presanse.fr/>